

PLAN DE COURS

Démographie

DMO 3307

PRATIQUE DE LA DÉMOGRAPHIE

HIVER 2023

3 CR.

HORAIRE DU COURS : **vendredi, 13 h à 16 h**

SALLE : C-5143

- Modification du choix de cours : date limite le **24 janvier 2023** (*tout cours annulé pendant la période active de modification du choix de cours ne sera pas mentionné dans le relevé de notes et ne sera pas facturé à l'étudiant*) ;
- Abandon d'un cours : date limite le **17 mars 2023** (*entre le 25 janvier et le 17 mars, l'abandon de cours peut se faire en se présentant au secrétariat de son département ; tout cours abandonné fera l'objet d'une mention « ABA » sur le relevé de notes et la facturation des frais de scolarité sera maintenue*).

Chargée du cours :

ARANA-OVALLE, Roxana

Courriel :

roxana.ivette.arana.ovalle@umontreal.ca

Local :

C—5027

Disponibilités :

sur rendez-vous

Une version électronique de ce plan de cours est disponible sur Internet. On peut y accéder par la page d'accueil du département de démographie (www.demo.umontreal.ca). Cependant, les informations qui suivent peuvent faire l'objet de modifications au cours du trimestre. Le cas échéant, le professeur vous avisera en classe ou, s'il y a lieu, au moyen du calendrier affiché sur le site StudiUM du cours (<https://studium.umontreal.ca>).

OBJECTIFS DU COURS

L'objectif du cours est de voir des applications des connaissances acquises durant les cours de démographie et de présenter des milieux de travail où se fait de la démographie.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

À chaque séance, une ou un démographe présentera son milieu de travail et une ou plusieurs applications de la discipline. Une période est réservée pour les questions et les commentaires des étudiants. La participation active des étudiants sera fondamentale dans tous les cours.

CALENDRIER PROVISOIRE DES PRÉSENTATIONS

Séance	Conférenciers — Organisme	Organisme	Date
1	Roxana Arana— chargée du cours	Description du cours	13 janvier
2	Dominic Gagnon	Ministère des Transports Québec	20 janvier
3	Éric Caron Malenfant	Section démolinguistique (STATCAN)	27 janvier
4	Pierre-Olivier Ménard	Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration	3 février
5	Éric Guimond	Ministère des Affaires Autochtones et du Développement du Nord Canada (Ottawa)	10 février
6	Frédéric Payeur	Institut de la Statistique du Québec	17 février
7	Laurent Martel	Division démographique (STATCAN)	24 février
8		Semaine d'activités libres	3 mars
9	Anaïs Simard-Gendron	CIUSS Ouest de l'Île-de-Montréal	10 mars
	Léa Morin-Carrière	Desjardins	
10		À confirmer	24 mars
11		À confirmer	31 mars
12	Willy Yakam	Pratique de la démographie à l'international	14 avril
13		Remise du travail de session	28 avril

ÉVALUATION

L'évaluation des étudiants se fera en trois volets.

Présence active aux exposés..... **30 %**

La notation sera proportionnelle à la **présence et la participation** des étudiants aux séances.
En cas d'absence prévue et motivée, aviser le professeur à l'avance par courriel.

Comptes rendus des exposés..... **40 %**

Un compte rendu de **700 mots minimum à 1 000 mots maximum** devra être préparé à la suite de chaque séance. Ce compte rendu doit être remis à l'enseignante **avant la prochaine séance via StudiUM (avant 13 h)**. Au total, **huit (8) comptes rendus** sont attendus de chaque étudiant.

Compte rendu d'une des applications..... **30 %**

Chaque étudiant présentera **un travail de 1 500 mots minimum à 2 000 mots maximum dans lequel il décrira plus en détail une des applications qui aura été présentée dans un des cours**. On s'attendra à ce qu'une recherche plus fouillée que le simple compte rendu de ce qui a été donné en classe soit présentée (ex. : recherche bibliographique, application).

Date de remise : le vendredi 28 avril via StudiUM (minuit).

Normes de présentation des comptes rendus et du travail de session :

Mise en page :

- Page-titre (avec votre nom, titre du travail et date)
- Times New Roman 12 points;
- Interligne et demi ;
- Marges de 2,54 cm

Nom du document :

- Les fichiers numériques devront être nommés comme suit : DMO3307_NomDeFamille_Prénom_CompteRendu-séanceX ou DMO3307_NomDeFamille_Prénom_TravSession

Nombre de mots du document : Indiquez sur la dernière page le nombre de mots que comprend le texte (le traitement de texte fait aisément cette compilation).

Envoi des travaux :

- Les fichiers numériques devront être soumis sur StudiUM avant la date limite indiquée ci-haut.

Remarques importantes

Plusieurs invités présentent des documents et des PowerPoint, ce qui facilite l'élaboration des comptes rendus. Veuillez toujours mettre entre guillemets ce qui est tiré de ces documents et **indiquez les sources** en utilisant le **style** de citation des Cahiers québécois de démographie (**CQD** - voir documentation sur StudiUM).

Comme un cours de 3 heures demande normalement 6 heures de travail, on sera particulièrement exigeant quant à la qualité des textes à tout point de vue (contenu, forme, orthographe, numérotation des pages, respect des normes de longueur, etc.). **Le non-respect des normes de présentation des comptes rendus et du travail de session pourrait faire perdre des points.**

Le plagiat à l'UdeM est sanctionné par le Règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants. Pour plus de renseignements, consultez le site.

www.integrite.umontreal.ca.

Selon le règlement pédagogique (article 9.9 reproduit ci-dessous), l'étudiant doit motiver toute absence à une évaluation ; pour ce faire, il faut s'adresser au secrétariat de son département et non au professeur. Seul un motif imprévu et hors du contrôle de l'étudiant peut être acceptable.

*« L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue **dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation** et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel **et fournir les pièces justificatives dans les cinq jours ouvrés suivant l'absence.***

Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

*Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. De plus, le **certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé interdit de participer, la date et la durée de l'absence, il doit aussi permettre l'identification du médecin.** »*